

# Le label BBCA

**Faire des bâtiments qui fonctionnent avec peu d'énergie, aujourd'hui on sait faire. Mais qu'en est-il de l'énergie nécessaire à le fabriquer ? Le label BBCA, lancé en mars 2016, introduit enfin la notion de cycle de vie dans les projets de bâtiment !**

## L'analyse de cycle de vie, une pratique encore méconnue

*BBC, Bepos, Effinergie, Passivhaus…* autant de labels qui font la promotion des économies d'énergie dans les bâtiments. Un grand pas pour nos factures d'électricité et de chauffage. Néanmoins, très peu d'entre eux s'intéressent à **l'impact environnemental global du bâtiment**, et pour cause, la notion de cycle de vie émerge à peine et reste encore méconnue. L'analyse de cycle de vie permet d'évaluer l'impact environnemental total d'un produit ou d'un procédé : **toutes les étapes de sa vie sont donc analysées**, de sa production à sa fin de vie, en passant par son transport. L'analyse de cycle de vie est finalement un outil pour évaluer si **la fin justifie les moyens mis en œuvre :** vaut-il la peine de mettre en place tel ou tel type d'isolant thermique si au final, l'énergie nécessaire pour le fabriquer est plus importante que l'énergie qu'il permet d'économiser ? Et ce n'est pas tout. Pour l'instant nous raisonnons uniquement en termes d'énergie. On sait qu'elle tend à se raréfier, il est normal qu'on s'en préoccupe, quitte à en faire une petite fixette. **Mais les impacts environnementaux d'un produit, et plus largement, d'un bâtiment, sont multiples :** la consommation d'eau, la pollution de l'air et de l'eau, les déchets non valorisés, la destruction de la biodiversité… Tout un programme ! Quand on fait le compte, il faut étudier beaucoup de critères, sur toute la vie d'un bâtiment (qui peut être très longue) gros œuvre, clos couvert, équipements, second œuvre… **Comment s'en sortir ? Et bien pour l'instant on ne s'en sort pas…** car les bases de données sont incomplètes et les méthodes encore mal rodées. **Cependant l'émergence du label BBCA va peut-être permettre d'inverser la donne !**

## Le label en bref

Le label **Bâtiment Bas Carbone** vient compléter les dispositifs d'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments. Il permet de **mesurer l'empreinte carbone des bâtiments tout au long de leur cycle de vie**. L'objectif est une réduction par deux des émissions de C02 soit : 1 m²construit = 500 kg de CO2 émis. Le label est attribué sur la base d'un score calculé à partir de 4 indicateurs répartis en 2 catégories : **Catégorie 1 : Réduire les émissions de GES sur le cycle de vie des bâtiments**

- Indicateur « Construction raisonnée » : couvre les émissions de Gaz à effet de serre liées à la construction, l'entretien, le renouvellement et la durée de vie du bâti
- Indicateur « Exploitation maitrisée » : couvre les émissions de GES liées aux consommations d'énergie tous usages de la réglementation thermique du bâtiment en

phase d'exploitation.

**Catégorie 2 : Innovation climat et économie circulaire**

- Indicateur « Stockage carbone » : couvre les bénéfices liés à la séquestration temporaire du carbone dans le bâtiment pendant la durée de vie de celui-ci. Cet indicateur évalue la quantité de matière bio-sourcée contenue dans la construction.
- Indicateur « Economie Circulaire » : couvre les bénéfices liés au recyclage des matériaux et produits de construction après la fin de leur utilisation dans le bâtiment.

## Que retenir de tout cela ?

**Le label BBCA propose d'aller au-delà de la seule préoccupation énergétique**, à laquelle de nombreuses solutions sont déjà proposées. En s'intéressant aux émissions de CO2 durant le cycle de vie du bâtiment, il permet d'évaluer plus finement l'impact environnemental du bâtiment, notamment par l'intégration de matériaux bio-sourcés et en favorisant l'économie circulaire Un petit pas en avant pour lancer la course L'apparition de ce label est toute récente et les premières labellisations sont en cours : nous restons donc dans l'attente des premiers retours d'expérience sur ce sujet. Il ne faudra cependant pas s'arrêter là : si ce label permet d'amorcer la réflexion sur le cycle de vie en s'intéressant au critère d'impact « carbone », nous avons vu que d'autres indicateurs sont à prendre en compte (eau, air, biodiversité…), l'idée étant de trouver le juste équilibre ! Espérons que l'analyse de l'impact environnemental global deviendra pratique courante, et que le lancement de ce label permettra d'identifier des pratiques de construction innovantes et vertueuses, qui finiront par rentrer dans les mœurs !

**S.S.**

### En savoir + sur le label BBCA

https://www.batimentbascarbone.org/

Informations de l'ADEME sur les écolabels